DEMANDE D'ADHÉSION COLLECTIVE

CCN DES RÉGIES DE QUARTIER IDCC 3105

Régime conventionnel et Garanties optionnelles

Entreprise

☑ Prévoyance



CCN REGIES DE QUARTIER

IDCC 3105



LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION

Merci de renvoyer votre demande d'adhésion complétée, datée et signée, accompagnée des documents mentionnés ci-dessous.				
PIÈCES OBLIGATOIRES				
 Un extrait Kbis de moins de trois mois du siège et des différents établissements : ou à défaut l'inscription au répertoire SIRENE ; ou à défaut le justificatif d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) ; ou à défaut la notification d'inscription INSEE, ou à défaut le récépissé de déclaration en préfecture pour les associations. 				
La copie d'une pièce d'identité du ou des dirigeant(s) et du signataire si différent en cours de validité : carte nationale d'identité (recto/verso), passeport, carte de séjour ou permis de conduire délivré depuis le 16/09/2013 avec date de fin de validité.				
La délégation de pouvoir en bonne et due forme du signataire si ce dernier n'est pas le représentant légal de l'entreprise. A défaut, les statuts, si ceux-ci confirment le pouvoir du signataire.				
La copie de la déclaration au registre des bénéficiaires effectifs au greffe du tribunal de commerce.				
PIÈCES SUPPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES SELON DOSSIER				
Le(s) tableau(x) des sinistres en cours au jour de la date d'effet du contrat et survenus antérieurement à cette date. Attention : les sinistres en cours non déclarés lors de l'adhésion ne seront pas pris en compte				
ultérieurement.				
Une liste déclarative des anciens salariés couverts au titre de la portabilité des droits indiquant pour chaque intéressé(e) son numéro de Sécurité sociale, ses nom et prénom, sa date et lieu de naissance (CP, ville, pays), la date de cessation de son contrat de travail, le salaire annuel brut soumis à cotisations de Sécurité sociale précédant cette date de cessation, les dates de début et de fin de la période de maintien de garanties.				
Un état nominatif des salariés dont le contrat de travail est suspendu.				
La liste des salariés à transférer dans le cadre d'une opération juridique (reprise, fusion, absorption)				
Si vous n'utilisez pas la DSN : les demandes individuelles d'affiliation/radiation pour chaque salarié à assurer ou un état ou fichier nominatif du personnel à assurer par catégorie professionnelle indiquant notamment pour chaque intéressé(e) son numéro de Sécurité sociale, ses nom et prénom, son adresse, sa date et lieu de naissance (CP, ville, pays), sa date d'embauche.				

DEMANDE D'ADHÉSION COLLECTIVEPRÉVOYANCE





API0000101343

CCN REGIES DE QUARTIER

Régies de Quartier IDCC 3105

À remplir par l'entreprise et à renvoyer à votre conseiller commercial ou courtier.

Votre conseiller		
Nom : Code :		
Tél. :		
Cadre réservé à l	a gestion	
N° devis :		
Date du devis :		

			N° devis : Date du devis	:
Nouvelle adhésion	sion Modification d'adhésion			
		ENTREPRISE		
N° SIRET:				
Dénomination ou raison sociale :				
Forme juridique :	Date de création de l'entreprise :			
Adresse :				
Code postal :	Ville :			
Tél. :	E-mai	il:		
Dénomination et adresse du s	siège social (si différentes):		
Code NACE :				
IDCC - Convention collective				
		DIRIGEANT(E)		
Nom d'usage du représentant légal :				
Prénom :		Agissant en qualité d	le :	
Date naissance ://.	Lieu naissance (co	de postal/ville/pays) :		
Bénéficiaires effectifs = Toute personne physique détenant directement ou indirectement plus de 25 % du capital ou des droits de vote, ou exerçant un pouvoir de contrôle (Article R 561-1 du Code monétaire et financier)				
	1	2	3	4
Nom d'usage				
Nom de naissance				
Nom de naissance Prénoms				
Prénoms				
Prénoms Date de naissance Lieu de naissance				

☐ L'entreprise déclare ne pas avoir de bénéficiaires effectifs

En l'absence de bénéficiaires effectifs, remplir uniquement les informations relatives au représentant légal.

CONTACT DANS L'ENTREPRISE

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier :	
Fonction:	Tél. :
E-mail (pour faciliter nos échanges) :	

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500 TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com

CABINET COMPTABLE					
Nom du cabinet :					
Nom de la personne à contacter pour le suivi du do	ssier:				
Adresse :					
Code postal :	Ville :				
Tél. :	E-mail:				
EFFECTIFS					
Effectif global de l'entreprise : Effectif	personnel cadre (1):	Effectif personnel non-cadre (2):			
Anciens salariés bénéficiaires de la portabilité des d	roits :				
 (1) Salariés relevant des articles 2.1 et 2.2 de l (2) Salariés ne relevant pas des articles 2.1 et 2 					

SINISTRES EN COURS

Par « sinistres en cours » il faut entendre : le personnel (y compris ceux en portabilité ou dont le contrat de travail est suspendu, voire résilié) en arrêt de travail, indemnisé ou non, au titre de l'Assurance Maladie ou par un précédent organisme assureur complémentaire, en accident du travail ou maladie professionnelle, en invalidité, ou encore en mi-temps thérapeutique, à la date d'effet des garanties.

Avez-vous des sinistres en cours sur votre effectif, connus à ce jour ? * \Box Oui \Box Nor

Si oui, merci de compléter les tableaux de déclaration des sinistres en cours joints à la présente demande d'adhésion. Sinon, vous rapprocher de votre commercial ou de votre courtier afin qu'il vous transmette les documents déclaratifs ad hoc. Ils seront à compléter, signer et retourner avec votre demande d'adhésion.

* La déclaration des sinistres en cours est obligatoire afin de pouvoir estimer le tarif au plus juste, en tenant compte de cette reprise de passif. L'entreprise s'engage à déclarer tous les arrêts de travail à la date de la proposition commerciale. Si de nouveaux arrêts sont survenus entre cette date et la date d'effet du contrat, l'entreprise devra impérativement les déclarer à l'assureur. L'Institution ne prendra en charge aucune prestation qui concernerait des salariés (ou anciens salariés) non déclarés au titre de la déclaration des sinistres en cours.

En cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de l'adhérent, l'Institution pourra demander l'annulation du contrat.

GARANTIES RETENUES ET COTISATIONS

Les garanties et conditions sont celles prévues dans l'avenant n°1 du 08/09/2014 de la Convention Collective Nationale des Régies de Quartier relatif au régime de Prévoyance.

GARANTIES PREVOYANCE	TAUX DE COTISATIONS (1)				DATE D'EFFET
GARANTIES PREVOTANCE	TA	ТВ	TA	ТВ	DEMANDEE (2)
☐ Garanties et cotisations applicables hors départements du Bas Rhin, du haut et de la Moselle					
	□ CAI	ORES	□ NON	-CADRES	
 Décès - IAD Double effet Décès accidentel Rente éducation* Rente de conjoint* Rente handicap* Incapacité temporaire de travail Invalidité - IPP *Garanties assurées par l'OCIRP 	1,62 %	1,62 %	1,17 %	1,17 %	/
Maintien de salaire	0,44 %	1,22 %	0,63 %	0,63 %	
TOTAL	2,06 %	2,84 %	1,80 %	1,80 %	

GARANTIES PREVOYANCE	TAUX DE COTISATIONS (1)				DATE D'EFFET
GARANTILS FREVOTANCE	TA	ТВ	TA	ТВ	DEMANDEE (2)
☐ Garanties et cotisations	☐ Garanties et cotisations applicables dans les départements du Bas Rhin, du haut et de la Moselle				
	□ CADRES		□ NON-CADRES		
 Décès - IAD Double effet Décès accidentel Rente éducation* Rente de conjoint* Rente handicap* Incapacité temporaire de travail Invalidité - IPP *Garanties assurées par l'OCIRP	1,62 %	1,62 %	1,17 %	1,17 %	/ /
 Maintien de salaire 	1,20 %	1,97 %	1,39 %	1,39 %	
TOTAL	2,82 %	3,59 %	2,56 %	2,56 %	

Tarifs indiqués sous réserve des négociations en cours au sein de votre Branche professionnelle.

En cas de changement, l'évolution de taux sera formalisée via lettre avenant.

 $^{(1)}$ En vigueur à compter du **01/04/2024 -** $^{(2)}$ Au plus tôt le $1^{\rm er}$ jour du mois suivant la demande

TA: fraction de salaire inférieure ou égale au plafond de la Sécurité sociale | TB: fraction de salaire comprise entre 1 fois et 4 fois le plafond de la Sécurité sociale | IAD : Invalidité Absolue Définitive | IPP : Incapacité Permanente Professionnelle

* OCIRP: Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance, Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - Siège social : 17 rue de Marignan, CS 50 003, 75008 Paris

DECLA	RATIONS ET SIGNATURE
Je soussigné(e) :	
Nom d'usage du signataire :	Nom de naissance :
Prénom :	E-mail :
Date naissance :/ Lieu naissance	(code postal/ville/pays) :
,	représentant l'entreprise,
collectif à adhésion obligatoire ainsi qu'au contrat Collective Nationale des REGIES DE QUARTIE	de l'ensemble de ses salariés entrant dans le champ d'application au contrat collectif à adhésion facultative du régime de prévoyance de la Convention R , auprès d'APICIL Prévoyance, Institution de prévoyance régie par le titre III iège social est situé 51 boulevard Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon.
	formité avec les dispositions définies dans l'avenant n°1 du 08/09/2014, ce dans le cadre de la Convention Collective Nationale des REGIES DE
	conditions générales décrivant le régime de prévoyance conventionnel. Dès adressera la notice d'information relative au régime de prévoyance choisi par remise à chaque salarié par l'entreprise.
APICIL Prévoyance s'engage à respecter les disposi prévues par la loi ou nécessaires à l'évolution dudit	itions de l'accord conventionnel de prévoyance et à procéder aux informations accord.
•	ument d'information sur le produit d'assurance ainsi que la fiche conseil.
Je reconnais avoir reçu l'information nécessaire me besoins de l'entreprise et de ses salariés.	permettant de déterminer si le contrat de prévoyance proposé est adapté aux
Je déclare sur l'honneur que l'ensemble des informréalité.	nations portées sur cette demande d'adhésion est strictement conforme à la
J'envoie la présente demande d'adhésion, dûme justificatives demandées et conserve une copie d	ent complétée et signée, au centre de gestion accompagnée des pièce l u présent document .
Date :	
Cachet de l'entreprise :	Signature* : Précédée de la mention « Lu et approuvé »

APICIL PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale. Enregistrée au répertoire SIRENE N° 321 862 500

TSA 95568 69501 LYON CEDEX 03 www.apicil.com

*Si le signataire n'est pas le représentant légal, joindre les pouvoirs

Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par **APICIL Prévoyance** pour la gestion des contrats. La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Des traitements sont également mis en œuvre dans le cadre de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur ou basés sur notre intérêt légitime, comme la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la fraude.

Les données collectées pourront être communiquées aux entités du Groupe APICIL, à ses partenaires et sous-traitants éventuels ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour les finalités déclarées.

Les données personnelles recueillies ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement et des durées de prescription légale applicable en fonction du type de données collectées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement, vous opposer au traitement de vos données, exercer votre droit à la portabilité ou définir des directives post mortem. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez écrire à dpo@apicil.com ou à l'adresse : APICIL Prévoyance – Délégué à la protection des données (DPO) – Direction des Systèmes d'Information – 51 boulevard Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Plus de détails sur www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles.